

A qui demander de l'aide?

- Médecin traitant, pharmacien
- Médecin psychiatre, psychologue ou équipe de soins
- La maison des addictions
 Hôpital Saint Julien, Nancy
 03 83 85 83 85
- Drogues info service **0800 23 13 13**
- Ecoute Cannabis **0980 980 940**
- Sites Internet
 <u>www.drogues.gouv.fr</u>
 www.drogues-info-service.fr



Reprographie PAO CPN Laxou Mars 2015 - Ne pas jeter

Le comité de pilotage Sécurité des Soins et Vigilances Février 2015

Qu'est-ce que le cannabis?

Le cannabis est une drogue qui a des effets sur le cerveau.



Son usage modifie les sensations et les perceptions.

FICHE CONSEIL

Qu'appelle-t-on le THC?

Le THC ou tétrahydrocannabinol est le principe actif du cannabis.

Quelles sont les formes de cannabis ?

- Herbe ou « Marijuana »
- Résine ou « Haschisch »
- Huile

Comment le cannabis est il consommé?

- Fumé, mélangé ou non à du tabac :
 « joint », « bang », pipe
- Ingéré : « space cake », infusion



Quels sont les effets immédiats?

Le cannabis déclenche des effets très variables selon les individus et la concentration en THC.

Les effets recherchés :

- Légère euphorie accompagnée d'un sentiment d'apaisement
- Légère somnolence

Les effets indésirables :

- « bad trip » : sentiment de malaise intense, perte de contrôle de soi, crise de panique, angoisse et sentiment de persécution
- Diminution des capacités de mémoire immédiate et de concentration
- Modification de la perception visuelle, de la vigilance et des réflexes
- Yeux rouges, palpitations, bouche sèche, fringales

Peut-on être dépendant du cannabis?

OUI. La prise répétée de cannabis peut induire une dépendance : c'est la nécessité de consommer. Plus la consommation est précoce, plus les risques de dépendance sont importants.

Quels sont les effets d'une consommation régulière ?

Sur la santé mentale :

- Difficultés de concentration
- Désintérêt pour la scolarité ou le travail
- Préoccupations centrées sur l'obtention et la consommation du produit
- Perte de motivation
- Désinvestissement des activités sociales et de loisirs pouvant entraîner un sentiment de solitude
- Peut révéler ou aggraver les manifestations de troubles psychotiques, comme la schizophrénie
- Peut provoquer l'apparition d'un état délirant aigu (nécessitant hospitalisation et traitement)
- Peut engendrer ou aggraver les troubles psychiatriques tels que l'anxiété, les crises de panique ou un sentiment de persécution et favoriser la dépression

Sur la santé physique :

- Bronchite chronique
- Cancer du poumon
- Troubles cardiaques

L'usage du cannabis est il autorisé?

NON. C'est interdit par la loi.

